

Lettre de Bressonnaz

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198420>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzée, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Lettre de Bressonnaz.

Bressonnaz, le 10 novembre 1900.

Monsieur le Rédacteur du *Conteur Vaudois*,
à Lausanne.

Vous étiez attendu à Bressonnaz, aujourd'hui, à l'occasion de la pose du premier rail de la ligne Moudon-Lausanne, qui desservira tout le Jorat. Vous qui nous connaissez mieux que personne, vous auriez trouvé de jolies choses à écrire dans le *Conteur*.

Ce n'est pas comme ces messieurs de Lausanne, venus tout exprès pour fouiner par chez nous, et qui s'en vont *redzipetter* dans les papiers tout ce qu'on leur a raconté. Il faut s'en méfier, au moins ! Je ne m'étonne plus qu'on les appelle des *rapportheurs* !

Puisque je parle de la capitale, je voudrais bien savoir pourquoi elle ne nous a pas envoyé de délégués officiels ? Dans un groupe dont je faisais partie, quelqu'un affirmait qu'on était embêté à Lausanne, de penser que le tramway électrique du Jorat obligerait la Confédération à supprimer la poste pour Mézières et pour Oron ! Ceci m'étonnerait beaucoup de la part de gens instruits, qui doivent comprendre qu'il n'était pas possible de laisser toujours le Jorat dans son isolement.

L'Union instrumentale de Moudon a ouvert la cérémonie par un morceau de musique. Puis notre pasteur a fait un discours d'attaque. Après quoi, il a fallu fixer les rails qu'on venait de poser. On a chargé de ce travail les membres du Conseil d'administration. Mais on s'est vite aperçu qu'ils n'y avaient pas le coup, et l'on n'osait pas rire, parce qu'il s'agissait de personnes de conséquence. L'un affirmait que les vis manquaient de graisse, un autre que les trous n'étaient pas percés droit ; bref, tous ne demandaient qu'à passer les outils à d'autres.

Alors l'entrepreneur, M. Brossier, un tout malin, qui a ensuite offert un beau banquet aux invités, a dit à celui des administrateurs qui était le plus rapproché de lui : « Tenez, monsieur, prenez cet arrosoir, vous distribuerez le vin qui est dedans aux ouvriers, ce sera plus facile que de visser ! »

La fanfare a rejoué, et l'on s'est embrié pour la cantine, où le repas nous attendait, un repas comme on n'en avait jamais vu à Bressonnaz, avec des fleurs partout et de gentilles demoiselles pour servir. Chacun s'est alors appliqué à faire honneur à tous ces mets succulents. En voyant ce beau zèle et la nombreuse compagnie qui remplissait la cantine, le pasteur a fini par dire : « Si c'était au moins comme ça tous les dimanches à l'église ! »

« Ecoutez voir, M. le ministre, lui ai-je fait, au respect que je vous dois, il y a pourtant une différence à établir. Je sais que vous prêchez bien, mais si avec cela on nous offrait des pâtés de Lyon, des civets de lièvre, des poulets rôtis, de bonnes bouteilles, vous verriez que le temple ne serait plus assez grand, il faudrait le démolir et en rebâtir un autre ! »

Il s'est mis à rire, mais n'a rien répondu, par rapport à son traitement, je suppose, qui

n'est déjà pas si gros et qui serait vite lavé à ce régime.

Ensuite, c'est notre docteur, un gai compagnon et un médecin de sorte, qui a voulu demander une carafe d'eau pour se rafraîchir l'estomac : « Rien de ça, s'est écrié ce diable de M. Brossier, l'eau gâte le vin ». Il a fallu s'en passer. Heureusement qu'il n'y avait point d'abstinents parmi nous, je crois qu'ils n'auraient pas pu y tenir.

A ce moment, la *Chorale du Jorat* s'est mise à chanter : « Prends tes plus belles mélodies et tes plus beaux accords », et ceci a coupé le sifflet aux orateurs.

Il y a eu, du reste, des discours qui parlaient du cœur, de la gaieté, de l'entrain, malgré la pluie qui tombait à verse. Ma cousine en a encore chanté une, il y a eu un bout de danse pour ceux auxquels la musique faisait frémir les jambes, et quand il a fallu se quitter, on n'a pas pu s'empêcher de crier : « Au revoir, les amis, à l'année prochaine, pour l'inauguration de la ligne ».

Je vous présente mes bonnes salutations, M. le rédacteur, en attendant de vous voir à Bressonnaz. Quand vous y viendrez, demandez la cuisinière du café de la gare — c'est elle qui a préparé le dîner dont je vous ai parlé — puis passez chez moi, on prendra trois verres au bon tonneau.

(Un de vos fidèles lecteurs).

Damounais et Ormonans.

Un de nos concitoyens, originaire de Château-d'Éx, écrit au *Lien vaudois*, l'organe de la colonie vaudoise de Genève, un article auquel nous nous permettons de faire quelques emprunts.

Voici plus de trente ans, dit ce correspondant, que je quittai pour la première fois mon pays natal, la vallée de la Haute-Sarine. C'était aux fins de m'asseoir sur les bancs du Collège cantonal de Lausanne, et de savourer les doctes enseignements de maîtres aujourd'hui quasiment tous rentrés dans le grand silence. Mes camarades d'alors ne furent pas très doux au nouvel arrivant, leur tombant des montagnes du Pays-d'Enhaut. Au début, ils en firent volontiers l'objet de leurs plaisanteries, assez innocentes au fond, mais cruelles quand même à l'amour-propre de celui qui les subissait. Il est de Château-d'Éx ! Peut-on être de Château-d'Éx ? d'un pays où ne croissent que des sardines et où l'on ne voit que des vaches ! C'est un *Damounai*, disaient mes condisciples de Montreux, de Vevey et d'Aigle. *Damounai*, tel est le surnom infligé à ceux du Pays-d'Enhaut par les indigènes des bords du lac, de Ville-neuve à Ouchy. Que signifie cette appellation ? Tout bonnement « homme du Pays-d'Enhaut » ; en patois *dou Paï d'Amon* ; de là *Paidamounai*, et, par abréviation, *Damounai*. J'avoue que cette qualification ne me blessait pas du tout ; j'aimais ardemment la terre natale, et j'étais tout fier d'être interpellé par le surnom de ses habitants.

Mais ce que je ne savais avaler, c'était d'être

traité d'*Ormonan*. Plus grave injure ne pouvait m'être adressée. Ce que je rageais intérieurement à l'ouïe de cette phase en apparence anodine et quelconque : « Oh ! tu viens de Château-d'Éx, dans les Ormonts ! »

Et pourquoi ?

Parce que, depuis des siècles, ceux du Pays-d'Enhaut et ceux des Ormonts, de proches voisins pourtant, se sont toujours regardés de travers. Sous-races différentes de la grande famille gauloise, les populations du Pays-d'Enhaut ont été imprégnées du sang burgonde, qui a remonté le cours de la Sarine, tandis que celles des Ormonts ont reçu l'empreinte des invasions du Midi, pénétrant dans les Alpes par le Grand-Saint-Bernard et le col Ferret. Gens du Nord, ceux de Château-d'Éx ; gens du Midi, ceux du Sépey. De là la rivalité séculaire, se transmettant de génération en génération entre ces deux peuplades des Alpes vaudoises.

Non, nous autres du Pays-d'Enhaut, nous ne voulons pas être appelés Ormonans. Et pourtant que de bons amis n'avons-nous pas comptés sur les Mosses, Vers-l'Eglise, au Plan des Isles et aux Voëttes, et que de joyeux moments n'avons-nous pas passés, en leur compagnie, dans les rustiques auberges de la Lécherette, des Fontaines et du Rosé ! Mais, encore une fois, nous ne sommes pas des Ormonans.

Grande a été l'amertume de l'auteur de ces lignes en lisant, dans le *Lien vaudois*, à propos d'une excursion à Château-d'Éx du Cercle vaudois de Genève, que, « la course organisée dans les Ormonts a eu lieu par un temps superbe. » Comment ! s'écrie-t-il, vous osez furer dans les Ormonts la vallée de la Sarine vaudoise ! Quoi ? Rossinières, Les Moulins, Château-d'Éx, l'Étivaz, la Lécherette, dans les Ormonts ! Sacrilège impardonnable ? Sachez que, du défilé de la Tine au pont du Cuizon, sur l'Hongrin, soit en un parcours de 25 kilomètres, ou peu s'en faut, vous fûtes dans le Pays-d'Enhaut, et que vous abordâtes en Ormont seulement au commun des Mosses, à ce beau et grand pâturage, jadis notre bien, que nous dûmes céder en 1502 à nos voisins, aux Ormonans, pour avoir pillé leur vallée et occis plusieurs des leurs — une peccadille ! Ah ! si Messieurs de Berne nous avaient laissé faire ils en auraient vu d'une autre.

L'auteur de l'article d'où nous extrayons ces lignes nous apprend encore que les habitants du Pays-d'Enhaut sont appelés aussi *Medeis* par leurs voisins des Ormonts et d'Aigle, appellation dont il ignore l'étymologie.

Damounais et *Medeis*, dit-il, sont indistinctement les habitants de Château-d'Éx, de Rougement et Rossinières pour les gens de la plaine. Mais entre eux les bourgeois du Pays-d'Enhaut se dénomment différemment suivant la commune à laquelle ils ressortissent. A Rougement appartiennent les *Paouros* (patois : on *paouro*, féminin *ouna paourécha*). Étymologie inconnue ; en tout cas cela ne signifie pas pauvre, qui donnerait *pouro*, et au féminin *poura*, en patois. Et puis, du moins dans le